



Commune de Lutry

Municipalité

Communication n° 626/ 2018 au Conseil Communal

Objet : Modification des sens de circulation sur la route de Crochet

A la suite de plusieurs demandes émanant de Conseillers communaux et de riverains, la Municipalité a décidé de modifier les sens de circulation sur la route de Crochet.

Actuellement bidirectionnelle, la route de Crochet sera mise en sens unique dans le sens de la descente. Cette modification sera effective à partir du **21 décembre 2018**. Afin de modérer la vitesse sur cet axe, des places de stationnement seront également créées.

Ces mesures ont pour objectif de pacifier la circulation dans le secteur pendant les travaux CFF du tunnel de Bertholod, qui entraîneront la fermeture du passage supérieur de Bertholod. L'accidentologie sur la route de Crochet sera ainsi réduite, puisque les véhicules motorisés ne s'y croiseront plus.

La circulation sur la route de Sermotier restera bidirectionnelle pendant toute la durée des travaux prévus jusqu'en avril 2021.

Renseignements complémentaires : Service de la Mobilité, Noémie Urfer, Déléguée à la mobilité, 021'796'21'46, mobilite@lutry.ch

Lutry, le 4 décembre 2018 - KD